

Association TRIP NORMAND

Siege social : 121 rue du Docteur CALMETTE, 14120 MONDEVILLE

Rapport du ou des commissaire(s) aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2012

Cabinet SARL SOREC

Siège social : 7 rue Karl PROBST, 14000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association TRIP NORMAND, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons aucun élément à porter à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

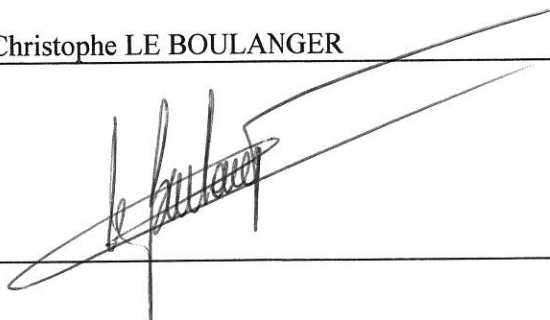
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CAEN, le 03/05/2013

Le commissaire aux comptes

SARL SOREC

Christophe LE BOULANGER



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Le Boulanger', is written over a horizontal line. The signature is stylized and slanted upwards to the right. Below the signature, another horizontal line is visible.

■ Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 000		8 000	8 000
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et ac	30 814	30 814		
Immobilisations corporelles				
Terrains	469 603	95 764	373 839	415 045
Constructions	2 373 916	964 090	1 409 826	1 392 889
Installations techniques, matériel et outillage	865 644	489 983	375 661	310 702
Autres immobilisations corporelles	89 147	56 373	32 774	37 899
Immob. en cours / Avances et acomptes	1 548		1 548	64 520
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	6 318		6 318	
Prêts				
Autres immobilisations financières	168		168	168
ACTIF IMMOBILISE	3 845 156	1 637 023	2 208 133	2 229 223
Stocks				
Matières premières et autres approv.	290		290	214
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	143 067		143 067	112 274
Créances				
Usagers et comptes rattachés	8 478	3 344	5 134	4 862
Autres créances	40 854		40 854	45 336
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 013 663		1 013 663	1 146 192
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	25 826		25 826	77 141
Charges constatées d'avance	51 344		51 344	59 509
ACTIF CIRCULANT	1 283 522	3 344	1 280 178	1 445 529
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	5 128 678	1 640 368	3 488 310	3 674 752



■ Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	297 348	1 795 574
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 511 643	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-70 548	13 416
Subventions d'investissement	333 825	354 525
Provisions réglementées	131 413	114 232
FONDS PROPRES	2 203 681	2 277 748
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	741 809	806 432
<i>Découverts et concours bancaires</i>	171	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	741 980	806 432
Emprunts et dettes financières diverses	100	120
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	323 887	342 005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 315	89 383
Dettes fiscales et sociales	97 122	99 429
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 917	19 020
Autres dettes	20 424	24 533
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	20 884	16 081
DETTES	1 284 630	1 397 004
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	3 488 310	3 674 752



■ Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	91 048	123 062	-32 014	-26,01
Production vendue	1 409 637	1 243 460	166 177	13,36
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	961		961	
Reprises et Transferts de charge	7 529	8 300	-770	-9,28
Cotisations	94 500		94 500	
Autres produits	4 800	89 136	-84 336	-94,61
Produits d'exploitation	1 608 475	1 463 958	144 517	9,87
Achats de marchandises	59 977	92 183	-32 206	-34,94
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières	-3 561	5 630	-9 191	-163,24
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges extern	883 760	685 708	198 052	28,88
Impôts et taxes	28 777	28 130	647	2,30
Salaires et Traitements	342 282	310 682	31 600	10,17
Charges sociales	136 404	124 009	12 396	10,00
Amortissements et provisions	224 314	192 338	31 976	16,62
Autres charges	2 946	6 754	-3 808	-56,38
Charges d'exploitation	1 674 899	1 445 435	229 464	15,88
RESULTAT D'EXPLOITATION	-66 424	18 523	-84 947	-458,61
Opérations faites en commun				
Produits financiers	25 162	21 641	3 521	16,27
Charges financières	28 932	44 728	-15 796	-35,32
Résultat financier	-3 769	-23 087	19 317	-83,67
RESULTAT COURANT	-70 193	-4 564	-65 629	NS
Produits exceptionnels	64 171	41 070	23 100	56,25
Charges exceptionnelles	66 333	21 282	45 051	211,69
Résultat exceptionnel	-2 163	19 788	-21 951	-110,93
Impôts sur les bénéfices	-1 808	1 808	-3 616	-200,00
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	-70 548	13 416	-83 964	-625,84



■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : TRIP NORMAND

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 3 488 310 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 70 548 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/04/2013 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

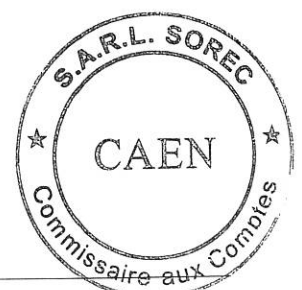
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels :
Les mobil-homes sont amortis sur 8 ans à compter du 01/01/2012
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans



■ Règles et méthodes comptables

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres éléments significatifs

L'association a une activité d'agence de voyages. A ce titre, elle comptabilise les ventes de voyages et les achats nécessaires pour ces voyages toutes taxes comprises. L'association applique la TVA sur marge pour cette activité.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

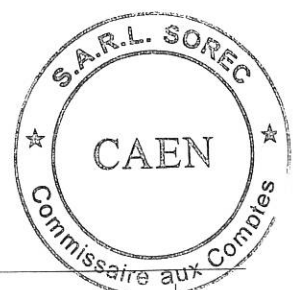
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 406		6 592	38 814
Immobilisations incorporelles	45 406		6 592	38 814
- Terrains	499 574	4 029	34 000	469 603
- Constructions sur sol propre	2 140 126	87 751	2 717	2 225 159
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	117 611	31 145		148 756
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	761 057	172 803	68 216	865 644
- Installations générales, agencements aménagements divers	23 999			23 999
- Matériel de transport	9 030			9 030
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 070	3 655	606	56 118
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	64 520	1 548	64 520	1 548
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 668 988	300 930	170 060	3 799 857
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		6 318		6 318
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	168			168
Immobilisations financières	168	6 318		6 485
ACTIF IMMOBILISE	3 714 562	307 247	176 653	3 845 156



■ Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

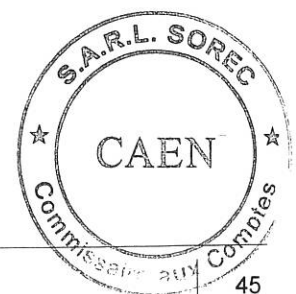
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		300 930	6 318	307 247
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		300 930	6 318	307 247
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		64 520		64 520
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	6 592	105 540		112 132
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	6 592	170 060		176 653



■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 406		6 592	30 814
Immobilisations incorporelles	37 406		6 592	30 814
- Terrains	84 529	11 235		95 764
- Constructions sur sol propre	760 978	103 434	2 717	861 695
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	103 871	3 287	4 763	102 395
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	450 355	107 146	67 519	489 983
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 950	1 871		10 821
- Matériel de transport	7 213	1 414		8 627
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 036	5 495	606	36 925
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 447 932	233 884	75 606	1 606 210
ACTIF IMMOBILISE	1 485 338	233 884	82 199	1 637 023



■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	168		168
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 478	4 478	4 000
Autres	40 854	40 854	
Charges constatées d'avance	51 344	51 344	
Total	100 844	96 676	4 168
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	14 737
Autres créances	1 250
Disponibilités	
Total	15 987



■ Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré		297 348		297 348
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	1 795 574		1 795 574	
Total fonds sans droit reprise	1 795 574	297 348	1 795 574	297 348
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves		1 511 643		1 511 643
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	13 416		83 964	-70 548
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	354 525		20 700	333 825
Provisions réglementées	114 232	17 181		131 413
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	2 277 748	1 826 172	1 900 239	2 203 681

Les autres fonds associatifs ont été ventilés en patrimoine intégré pour 132 000 € et autres réserves pour 1 676 990 €.



■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	171	171		
- à plus de 1 an à l'origine	741 809	68 035	222 546	451 228
Emprunts et dettes financières divers (*)	100	100		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 315	67 315		
Dettes fiscales et sociales	97 122	97 122		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 917	12 917		
Autres dettes (**)	20 424	20 424		
Produits constatés d'avance	20 884	20 884		
Total	960 743	286 969	222 546	451 228
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	62 840			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 324
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 498
Dettes fiscales et sociales	40 355
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 323
Total	80 500



■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	51 343
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	51 344

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	20 884
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	20 884





■ Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 900 heures.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	40 189
Engagements de crédit-bail mobilier	27 358
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>OBLIGATIONS FRANÇAISES NANTIES</i>	200 000
Autres engagements donnés	200 000
Total	267 547

Les engagements de départ à la retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées avec un taux d'actualisation de 2,22% net d'inflation. Les hypothèses retenues sont :

- départ à la retraite à 62 ans
- convention collective du tourisme social et familiale
- taux de charges patronales 40%

L'engagement de départ à la retraite s'élève à 40 189 € au 31/12/12.

200 000 € de placements financiers en obligations françaises servent à nantir l'emprunt BRED de 286 386 € au 31/12/12.



Association TRIP NORMAND

Rapport spécial du (ou des) commissaire(s) aux comptes
sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31/12/2012

Cabinet SARL SOREC

Siège social : 7 rue Karl PROBST, 14000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à CAEN, le 03/05/2013

Le Commissaire aux Comptes

SARL SOREC

Christophe LE BOULANGER

